L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 11 AVRIL 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français, instruit, connaissant les affaires et parlant et écrivant l'anglais, désirerait se placer sur une habitation ou dans une maison de commerce à la campagne, comme économe, surveillant, teneur de livres, etc. S'adresser à A. B., bureau de l'Abeille, 72 rue de Chartres. 7 avril—10r

DEMANDES.

ON DEMANDE—Deux modistes en chapeaux. S'adresser Mme C. Olberding, 71 Royale. 7avril—7 au 14 inclu

A VENDRE.

A VENDRE—Bon'angerie et confiserie de première classe, situées dans le quartier américain. S'adresser " Napoléon " Exchange A. Hayem, 203 rue Ste-Marie. 9 avril—7f.

A VENDRE.—2 machines à vapeur, portatives, 2 chevaux. 2 alambics de 41 pompe de huit pouces. A vendre par A. Rochereau & C. T. Dugazon, No 74 rue Natoma. 6 avril—7f

A VENDRE.—Boulangerie et marché privé, avec les installations, rue Levée, entre Tricon et Celery. S'adresser sur les lieux. 3 avril—7f.

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed hulls) délivrée en gare de chemin de fer. E. GOCHEREL, Magnolia coin Lafayette. 31 mars—2 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles Gallatin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 25,950 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Pelonise Gallatin, exécutrice testamentaire de cette succession, ne saurait pas approuvé et homologué et ses fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
9 avril—9 13 18 Greffier.

Succession de Francis A. Woolfley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 26,951 — Division D — Attendu que Relief Brown Flanders, veuve de Francis Augustus Woolfley, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de Francis A. Woolfley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
9avril—9 13 18

Succession de Veuve S. G. Fabisc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 26,502—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Georges Fabisc, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
4 avril—4 9 13
Greffier.

Succession de George Pierre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 26,502 — Division A.—Attendu que Mme Veuve Anna Pierre, née White, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Pierre, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
2 avril—2 6 11
Greffier.

Joseph E. Comes vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,137—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Julius Keifer, syndic des créanciers, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS,
2avril—2. 6. 11. Greffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chemin du Bayou et St-Claude.

James Scullen vs Joseph Guigon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 26,525.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 6 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Chemin du Bayou et St-Claude, dans l'Isle borné par ces deux rues et les rues Remparts et Quartier, dans le deuxième district de cette ville; ledit lot en avant environ 50 pieds sur la dite rue Chemin du Bayou sur environ cent sept pieds de profondeur et face à la rue St-Claude.

Acquis par le défendeur par acte de Jean Baptiste Guigou d'après un acte pardevant G. Duplantier, et notaire, le 3 mars 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—1 4 mai

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans, pendant l'année expirant le 31e décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXECUTIF, }
Etat de la Louisiane. }

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 130 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, votée le 16 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, avons examiné et comptés les timbres judiciaires qui sont mentionnés et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de la dite loi, et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 124 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, ainsi que pendant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé au secrétaire d'Etat, le même jour, quatre-vingt-huit mille cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars. 75 cents..... 198,629 75

Montant des timbres judiciaires reçus par les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars..... 270,000 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 97 cents..... 10,606 97

Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents..... 198,629 75

Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars..... 270,000 00

Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars, 25 cents..... 80,665 25

Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-neuf mille trois cent trente-quatre dollars, 75 cents..... 269,334 75

Montant des timbres judiciaires vendus par le Trésorier d'Etat, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars..... 80,665 00

Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-neuf mille trois cent trente-quatre dollars et 75 cents..... 269,334 75

Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations servantes, savoir:

Pour fournitures du bureau distribués aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, ayant également droit en vertu de la loi No 133 de 1880, seuls et non conjointement, la somme de dollars. et 66 cents..... 3,186 69

Pour salaires et rémunérations dus par différents officiers de la paroisse d'Orléans, ne faisant droit en vertu de la dite loi, deux cent quarante-un dollars, et 66 cents..... 109,241 66

Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent seize mille cinq cent vingt-huit dollars, et 77 cents..... 116,428 77

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane, à la ville de Baton Rouge, ce quatorzième jour de janvier A. D. 1888.

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.
L. S. L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous deux donnés au Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard, Commissaire.
J. A. Early, Commissaire.
GRAND Tirage Mensuel,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 16 AVRIL 1889
GROS LOT:
$30,000
100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.
LISTE DES LOTS.
1 Lot de...$300,000, soit $300,000
1 Lot de.. 100,000,..... 100,000
1 Lot de.. 50,000,..... 50,000
1 Lot de.. 25,000,..... 25,000
2 Lots de.. 10,000,..... 20,000
5 Lots de.. 5,000,..... 25,000
25 Lots de.. 1,000,..... 25,000
100 Lots de.. 500 50,000
200 Lots de.. 300,..... 60,000
500 Lots de.. 200,..... 100,000
PRIX D'APPROXIMATION:
100 Lots de...$500, soit..... $50,000
100 Lots de...$300, ... 30,000
100 Lots de...$200, ... 20,000
PRIX TERMINAUX.
999 Lots de $100, soit..... $99,900
999 Lots de $100, ... 99,900
3,134 Lots se montant à.....$1,054,800
NOTA.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots et leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.
Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser en consultant. Votre lettre devra être adressée et la signature lisible. On n'assure rien au-delà de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.
Rappelez-vous Notre, Numéro et Lettre d'Ordre, en change de New York, dans des lettres ordinaires. Mandats ouverts par l'Express [à mes frais]. S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.
Almanacs enregistrés à
la Nouvelle-Orléans National Bank,
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur connue comme le No 210 rue Royale.

F. J. Robert vs Mme Camille H. Girardey et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,546.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornant sur les rues Champ, Quatrième, Magazine et Washington, mesurant deux cents (200) et 21 du dit lot, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue du Camp sur 122 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et portant le numéro municipal 720 rue du Camp, ainsi que les droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y rattachent ou qui en dépendent d'une manière quelconque.

La propriété ci-dessus décrite a été acquise par feue Mme Maria L. Walker de Milton, suivant acte passé pardevant E. Grenan, ancien notaire de cette ville, le 11 janvier 1866, enregistré au bureau des Hypothèques de la paroisse d'Orléans dans le livre 89, page 383.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 156, rue Quatrième, entre lignes parallèles, ensemble avec les droits, voies, privilèges et servitudes s'y rattachant ou en dépendant d'une manière quelconque.

La propriété ci-dessus décrite a été acquise par feue Mme Maria L. Walker de Milton, suivant acte passé pardevant E. Grenan, ancien notaire de cette ville, le 11 janvier 1866, enregistré au bureau des Hypothèques de la paroisse d'Orléans dans le livre 89, page 383.

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendant de la succession de Nels. Anderson, fait, par James Graham, notaire public, le 15 juillet, septembre 1860. Le dit (ou portion de terre) mesure 34 pieds 7 pouces de face à la rue Quatrième, sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles, ensemble avec les droits, voies, privilèges et servitudes s'y rattachant ou en dépendant d'une manière quelconque.

Le dit lot est borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Claiborne, désigné par le No cinq (5) du plan de subdivision de la dite terre dans la rue des Champs Elysées mesurant huit pieds (128) de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 avril—6 13 20 27—avril 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mlle Luise A. Legett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,752 En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Chemin du Bayou et St-Claude, dans l'Isle borné par ces deux rues et les rues Remparte et Quartier, dans le deuxième district de cette ville; ledit lot en avant environ 50 pieds sur la dite rue Chemin du Bayou sur environ cent sept pieds de profondeur et face à la rue St-Claude.

Acquis par le défendeur par acte de Jean Baptiste Guigou d'après un acte parderant G. Duplantier, et notaire, le 3 mars 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—1 4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henrietta E. Anderson vs. Charles G. Walker, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 7,815—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, actions et intérêts du défendeur, Charles G. Walker, dans la propriété ci-après décrite, et dont il a hérité de sa mère, feue Mme Maria L. Walker, dont la succession est ouverte à la Cour de céans, et consistant en un lot de terre situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornant sur les rues Camp, Quatrième, Magazine et Washington, mesurant deux lots (200) et 21 du dit lot, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue du Camp sur 122 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et portant le numéro municipal 720 rue du Camp, ainsi que les droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y rattachent ou qui en dépendent d'une manière quelconque.

La propriété ci-dessus décrite a été acquise par feue Mme Maria L. Walker de Milton, suivant acte passé pardevant E. Grenan, ancien notaire de cette ville, le 11 janvier 1866, enregistré au bureau des Hypothèques de la paroisse d'Orléans dans le livre 89, page 383.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 mars—18 25—1er & 15 20 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thos. C. Meynier, imjeur, etc., vs. Arthur Hauch.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans— No 24,902—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le septième district de la Nle Orléans, désigné par le numéro 286, borné d'un côté par le lot No 285 appartenant à Ne Nauriams, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, étant le même lot acquis par le dit Arthur Hauch, de Mme Veuve Meynier, selon acte passé pardevant E. Semmagagre, notaire, le 27 novembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 mars—18 25—1er & 15 20 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Fisher & Sons vs Jean Camet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,288—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, actions et intérêts du défendeur, Charles G. Walker, dans la propriété ci-après décrite, et dont il a hérité de sa mère, feue Mme Maria L. Walker, dont la succession est ouverte à la Cour de céans, et consistant en un lot de terre situé dans la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile bornant sur les rues Camp, Quatrième, Magazine et Washington, mesurant deux lots (200) et 21 du dit lot, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue du Camp sur 122 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et portant le numéro municipal 720 rue du Camp, ainsi que les droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y rattachent ou qui en dépendent d'une manière quelconque.

La propriété ci-dessus décrite a été acquise par feue Mme Maria L. Walker de Milton, suivant acte passé pardevant E. Grenan, ancien notaire de cette ville, le 11 janvier 1866, enregistré au bureau des Hypothèques de la paroisse d'Orléans dans le livre 89, page 383.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 mars—18 25—1er & 15 20 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la propriété améliorée connue comme le No 10 rue Perdido et d'une propriété rue Claiborne, entre Bienville et Iberville (ensemble connues étant la rue Derbigny), à des conditions favorables, dans l'affaire de

Hugh McCloskey vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,987—En vertu d'un ordre de vente, daté le 30 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 18-9, à midi, des propriétés ci après décrites à savoir:

Le lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y sont désignées par le No 10 rue Perdido, et les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, borné par la rue Perdido, les rues Perdido, Poydras, St-Charles et Carondelet, désigné comme lot numéro seize sur un plan ainsi que le certifie de mesurement fait par Paul Pilié, voyer, en avril 1884 et annexé à un acte de vente fait par les héritiers de D. G. E. M. Wilson à Hugh McCloskey, le 20 mai 1884, pardevant Jules Devron, notaire, pour la paroisse d'Orléans, et le dit lot mesure, suivant le susdit plan, mesure américaine, vingt-six pieds deux pouces et deux lignes de face rue Perdido sur une profondeur de cent deux pieds, cinq pouces et deux lignes sur la ligne la plus profonde, et cent quatre-vingt-dix pieds sept cent-deux pieds, six pouces et une ligne sur le côté le plus près de la rue Carondelet et vingt-deux pieds, dix pouces et deux lignes de large dans le fond avec l'usage des murs mitoyens des deux côtés et dans le fond du dit local qui sont inclus dans la vente sur les dits derniers à Hugh McCloskey, et qui est la même propriété acquise par Hugh McCloskey des héritiers de D. G. & M. Wilson le 20 mai 1884, par acte pardevant Amos Fahey, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans.

2e Ce certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec les droits, voies, privilèges et dépendances qui en dépendent, ou lui appartenant en quelque sorte, situé dans la Nouvelle-Orléans, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile numéro sept cent cinquante, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Bienville et Union, désigné comme lot No 5 sur un plan annexé à un acte de vente pardevant J. Benderaugel notaire de cette ville, le 30 juin 1879, et suivant le dit plan le tout mesure, en mesure américaine, trente pieds onze pouces six lignes et quatre-vingt-dix-neuf de face à la rue Claiborne sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; étant le même lot que Hugh McCloskey a acquis de Fe-dée Schorp, par acte du 15 septembre 1885, pardevant John G. Eustis, notaire pour la paroisse d'Orléans.

Termes et conditions—Pour la propriété premièrement décrite, un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billet d'acquéreur, daté du jour de vente avec 8 pour cent d'intérêt par an payable du jour de vente jusqu'à parfait paiement, et pour la propriété décrite en second lieu, la moitié ou plus comptant et la balance à un an de crédit en billet d'acquéreur, daté du jour de la vente avec intérêt comme le précédent jusqu'au paiement.

La portion à crédit pour les deux propriétés devant être scellée par hic et privilège de vendeur et hypothèque spéciale avec les clauses de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur de chacune des propriétés devant assurer les améliorations qui y sont pour un moins mille piastres et transférer la police d'assurance au syndic.

L'acquéreur de chacune des propriétés devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1889 en outre du prix de l'adjudication.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25—avr. 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philippe Bouren vs Jules V. Charpantier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 24,528—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Bertrand, formant l'encoignure des rues Perdido et Prieur, dans l'Ile No 495; le dit lot a trente (30) pieds de front (9) pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt (120) pieds de profondeur, mesure anglaise.

2° Le droit d'occupation du local No — rue Bassin, entre Julie et Girod, dans l'Ile bornée par les dites rues et la rue Franklin, du jour de vente jusqu'au 17 janvier 1893, suivant le bail de Jos. Schreur à Jos. H. Wilmuth, en date du 15 janvier 1888

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10avril—10 11 13 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. J. Robert vs Joseph Guigou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,270—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou qui en ont, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues St-Claude, Remparts, Quartier et Chemin du Bayou, le dit lot mesurant environ vingt (20) pieds de face sur la rue St-Claude sur soixante pieds de profondeur en lignes de cette parallèles et égales, lequel dit lot formait partie jusqu'ici du lot de terre situé au coin de la rue Chemin du Bayou et St-Claude, et appartenant actuellement au dit Joseph Guigou qui l'a acheté de Jean Baptiste Guigou d'après un acte passé pardevant G. Duplantier, notaire public, le trois de mars dernier (1887) enregistré au bureau des aliénations de cette ville, folio 668.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 avril—2 9 16 23 30—4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Hélène Toussaint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Dossier No 26,469.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 27 avril 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1889, la propriété suivante appartenant à la dite succession, savoir—

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'Ile, compris entre les rues Douane Canal, Bonrbon et Dauphine, mesurant 26 pieds 7 pouces de face à la rue de la Douane, sur 77 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Le dit lot de terre ayant l'usage en commun avec le lot No 2 d'une allée dans le fond de 4 pieds de large ouvrant sur la rue Dauphine. Ensemble une résidence en briques à deux étages, ayant un rez-de-chaussée, vestibule ou corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse, balcon en fer sur la façade, treize chambres à coucher aux étages supérieurs, cuisine, chambre à bain, galerie derrière et sur le côté, lieux d'aisance, citerne, etc., etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à la vente à l'enchère publique. Le solde à un an de crédit, avec intérêt à 8 pour cent par an, payable par acquéreur, avec hypothèque spéciale sur les propriétés, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, comme frais pour assurer le paiement des taxes pour l'année 1889, en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant O. Dronet, notaire public.

Un dépôt de 10 p. 0/0 comptant sera exigé de l'acheteur sur le montant de la vente.

12 mars—13, 16. 23. 30—6. 13 avril.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District, rue Peters, entre Mandeville et Espagne.

Succession de G. M. Rieder.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B. No 26,136.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 27 avril 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de Hon. F. H. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1889, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession susdite, savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile, borné par les rues Peters, Mandeville, Espagne et Decatur, mesurant 21 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Peters sur 70 pieds 6 pouces et 5 lignes de profondeur, mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt à 7 pour cent par an; lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur aura le droit de payer le tout ou partie du prix de vente à un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.

Les actes de vente devront contenir la clause de non aliénando et la vente sans estimation; les frais de notaire et tous autres clauses d'usage contenues dans les actes de vente.

L'acquéreur devra prendre assumer, en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes de la ville pour l'année 1889 et fournir un dépôt entre les mains de l'encanteur de 10 pour cent sur le montant de la vente.

Actes de vente pardevant Jas. Fahey, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

23mars—23 avr—1 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique bien de campagne avec pâturage, faisant face au Bayou Saint-Jean et au pont de la rue de l'Esplanade.

Succession de John Paisseguy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,200.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 27 avril 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, en date du 25 mars 1889, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, appartenant à la succession susdite, savoir—

Un certain lot de terre dans la premier district de cette ville, borné par les rues Bienville, Carondelet, Lafayette et Basin, mesurant 22 pieds de face à la rue Baronne sur 87 pieds 8 pouces de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 6 pieds de large ouvrant sur la rue Lafayette.

Ensemble avec une résidence en briques à deux étages portant le numéro 327 rue Baronne, ayant un premier étage une salle double avec porte à coulisse et vestibule; au deuxième étage quatre chambres et vestibule, dans la mansarde 3 chambres et vestibule. Aussi à l'arrière et séparée une bâtisse en briques à deux étages, cuisine, chambre à rez-de-chaussée et 3 chambres à coucher au premier; lieux d'aisance, citernes, etc., cour pavée en pierres plates, water works, gaz partout dans la bâtisse principale. La maison est en bon ordre et louée à bail au taux de $30 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, avec intérêt à 8 pour cent par an, payable par acquéreur, avec hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur aura le droit de payer le tout ou partie du prix de vente à un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jas. Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23mars—23 avr—1 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

La grande et belle bâtisse en briques, à deux étages, magasin, résidence et fonderie,

Nos 231, 233 et 235 rue de Chartres, entre Dumaine et St-Philippe,

Succession d'Adolphe Emile Schedeker.

No. 25,956—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Feu J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 20 avril 1889 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de vente à moi donné par l'Hon. F. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 12 mars 1889, je procéderai à la vente à l'enchère publique aux conditions ci-dessous, la propriété décrite ci-après, savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ile borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et Philippe, mesurant 60 pieds de front sur la rue Chartres, 177 pieds 1 pouce de profondeur sur le côté de la rue Dumaine, et sur le côté de la rue St-Philippe 59 pieds 10 pouces de profondeur, et derrière 129 pieds où le dit lot se rasserre de 4 pieds, et une seconde profondeur de 49 pieds 1 pouce, sur 59 pieds 10 pouces de largeur dans le fond; le tout plus ou moins et conformément à un plan de John Clonney de la Première Municipalité, en date du mars 1844, et déposé en l'étude de Pn. Lacoste, notaire.

Les améliorations comprenant une très spacieuse bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, dénommée " La maison de commerce " 231, 233 et 235 rue de Chartres; la portion supérieure considérée comme résidence et ayant en tout 9 chambres à coucher, salons, galerie sur une grande galerie faisant le tour à l'intérieur, de la propriété, et